



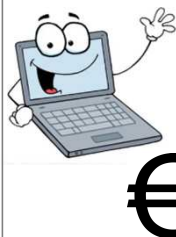
Parcours d'inscription : 3 étapes clés

1

Dès maintenant

Je m'inscris et règle sur le site du Sporting : www.sportingvillette.com . Je conserve mes identifiants, utiles pour mes démarches dont la récupération de mes factures.

- Soit je règle par CB
→ Je passe directement à l'étape 2
- Soit je règle par chèque ou espèce :
→ J'apporte le règlement lors d'un entrainement ou je le dépose dans la boîte aux lettres du club, à côté de la mairie.
→ Je passe à l'étape 2



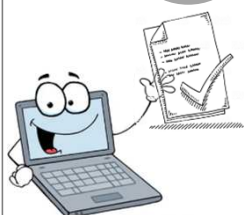
2

Dès que possible

Dès que je reçois le mail de Gest'hand, **je valide mon mail** si besoin puis **je charge sur le site de la fédé tous les documents utiles** pour compléter ma demande de licence :

- Certificat médical – *Attention, nouveau certificat obligatoire en raison du Covid*
- Autorisation parentale (*pour les mineurs*)
- Photo d'identité (*pour les nouveaux adhérents et ceux dont la photo date de plus de 3 ans*)
- Carte d'identité ou passeport (*pour les nouveaux adhérents*)

A FAIRE IMMEDIATEMENT A RECEPTION DU MAIL DE GEST'HAND !!!
PAS DE LICENCE = PAS DE MATCH... début des compétitions envisagées autour du 20 septembre



3

Avant le 31/09

Lorsque je reçois ma licence par mail, **je rapporte le certificat médical original** lors d'un entrainement ou dans la boîte aux lettres du club, à côté de la mairie. En effet le club est tenu d'archiver ce document.



Besoin d'une facture ?
Un simple mail au club et elle sera disponible sur votre espace personnel sur le site web du Sporting